

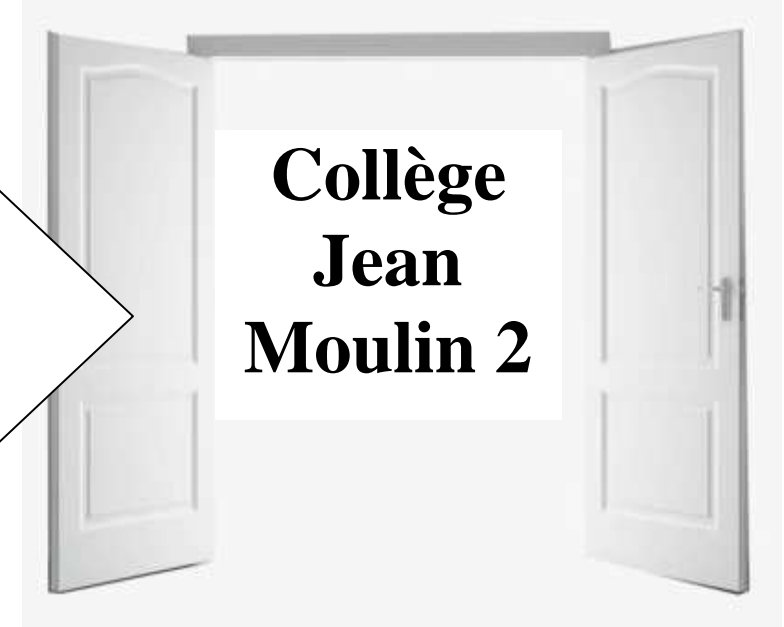


Collectif Jean-Moulin

**Parents, élèves et personnels,  
soyons présents ensemble pour nous faire  
entendre du Conseil Départemental et de la  
préfète !**



**MARDI 13 FEVRIER  
= COLLEGES-MORTS :  
Grève et élèves à la  
maison  
= RASSEMBLEMENT :  
à 15h00 devant la  
préfecture**



**Collège  
Jean  
Moulin 2**

**Déménagement de  
mur à mur sans  
déplacement des  
élèves dans d'autres  
collèges !**

**Respect de la mixité  
sociale dans TOUS les  
collèges de  
l'agglomération!**

**Des collèges  
à taille  
humaine !**

# ÇA SUFFIT !

<b>Ce que veut faire le CD</b>	<b>Ce que NOUS voulons :</b>
<p>Transfert de l'ESPE vers le Pôle universitaire d'Eure-et-Loir (PUEL) prévu en décembre 2018 puis d'importants travaux de transformation de l'ESPE pendant un an et demi pour accueillir le collège Jean Moulin 2...</p>	<p>Tant que la première pierre n'est pas posée, rien ne vient attester que le CD aménagera vraiment un collège dans l'ESPE actuelle. Le président de l'université annonce que l'ESPE ne quittera ses locaux actuels pour emménager au PUEL qu'en <b>septembre 2019</b>. Il sera donc bien difficile au CD de faire réaliser les travaux nécessaires pour rouvrir un collège Jean Moulin 2 pour une ouverture à la rentrée 2020. C'est ce qui a poussé Mme la rectrice à maintenir une DHG pour le collège Jean Moulin en prévision de la rentrée prochaine. Le calendrier du CD ne tient pas la route !</p> <p><b>Nous demandons le TRANSFERT DE MUR A MUR du collège Jean-Moulin, seule garantie que le collège Jean Moulin 2 soit effectivement réalisé, et qu'aucun élève ne change de collège au cours de sa scolarité. Nous demandons que la préfète attende l'ouverture effective du nouveau collège pour signer la désaffectation du site actuel.</b></p>
<p>... sans prendre en compte la mixité sociale fondée uniquement sur une sectorisation géographique...</p>	<p>La sectorisation du CD a été censurée par le tribunal administratif en 2017. Pourtant, la nouvelle sectorisation présentée au CDEN de décembre et votée en catimini vendredi 2 février, ne respecte toujours pas le premier principe d'une sectorisation républicaine : mélanger les élèves issus de différentes catégories sociales. Or, pour des raisons clientélistes, le CD entasse des élèves défavorisés dans des collèges comme Mathurin Régnier (52 %) et Victor Hugo (50 %), alors que des collèges comme Soutine (St Prest) ou J. Monnet (Luisant) n'en accueillent que 22 et 20%.</p> <p><b>Nous demandons le respect de la mixité sociale dans TOUS les collèges de l'agglomération.</b></p>
<p>... avec des déséquilibres importants entre établissements.</p>	<p>Le CD veut disperser les élèves dans d'autres collèges en attendant une hypothétique réouverture d'un collège Jean Moulin 2 : quel est l'intérêt, à part laisser penser que le CD veut définitivement fermer le collège Jean Moulin ? Les perturbations pour les élèves – qui sont adolescent-e-s et ont besoin d'équilibre et de stabilité - et leurs parents sont considérables. Le collège Mathurin Régnier verrait ses effectifs augmenter de 160 élèves pour atteindre environ 750 élèves. Le collège Victor Hugo atteint son maximum viable (600 élèves). Quant au collège Hélène Boucher, il verrait augmenter ses effectifs à 931 à la rentrée 2018 pour les voir redescendre à 657 à la rentrée 2020, après l'engagement de 14 millions d'euros de travaux de rénovation (le prix d'un collège), avec à la clé des suppressions de postes.</p> <p><b>Nous refusons les collèges-usines et les transferts d'élèves !</b></p>

## POUR UN TRANSFERT DE MUR A MUR !!!